

Communiqué de presse

Nantes, le 10/05/2017

Services à la personne : une offre qui se transforme

Dans les Pays de la Loire, 58 800 salariés travaillent dans les services à la personne en mars 2013. Ils exercent diverses activités au domicile de la personne (aide à domicile, ménage, jardinage, soutien scolaire, etc.).

L'activité des organismes prestataires se développe, portée par les entreprises privées

- ⇒ 47 % des heures de services à la personne en 2015, soit + 6 points par rapport à 2010 ;
- ⇒ une progression liée aux politiques publiques qui visent à structurer et professionnaliser le secteur ;
- ⇒ un fort développement des entreprises même si les associations restent très présentes ;
- ⇒ une majorité des prestations réalisée auprès de personnes âgées ou dépendantes.

À l'inverse, l'activité des particuliers employeurs diminue mais reste majoritaire

- ⇒ employer directement le salarié qui intervient à son domicile : une pratique qui recule depuis 2010 ;
- ⇒ 12 % des heures consacrées à l'aide à domicile.

Des conditions de travail souvent difficiles

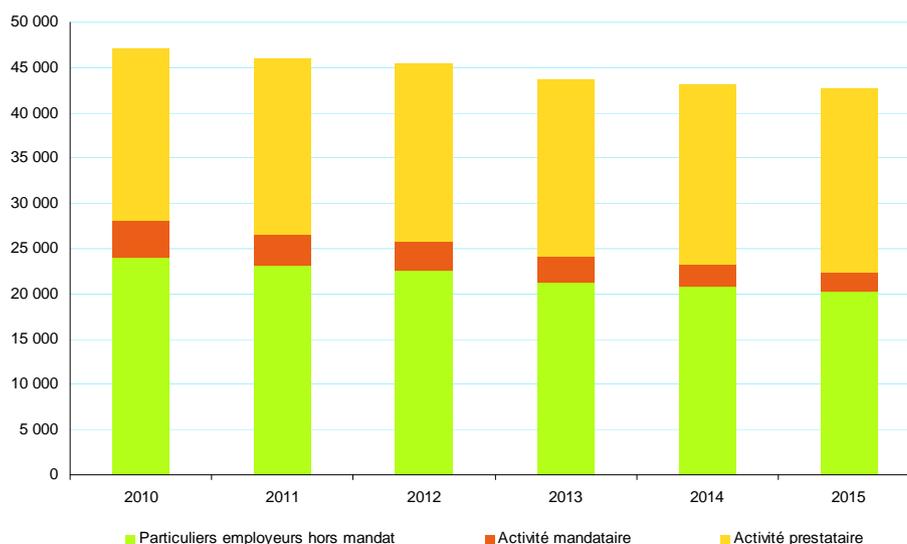
- ⇒ 9 salariés sur 10 à temps partiel ;
- ⇒ la moitié des salariés du secteur perçoit moins de 6 300 euros bruts par an (pour tous leurs contrats du secteur) ;
- ⇒ un tiers des salariés travaille aussi dans un autre secteur d'activité.

Une main-d'œuvre féminine et relativement âgée

- ⇒ 30 % des salariés ont 55 ans ou plus ;
- ⇒ départs en retraite et vieillissement de la population devraient générer des besoins de main-d'œuvre.

Baisse de l'activité des particuliers employeurs

Heures rémunérées selon le mode de recours dans les Pays de la Loire (en milliers)



Sources : Ircem ; DGE, Nova.

Étude issue d'un partenariat entre l'Insee et la Direccte des Pays de la Loire.

Diffusion :

Insee Analyses Pays de la Loire, n° 45, mai 2017,
sur le site <http://www.insee.fr/> (rubrique Statistiques / Collection Insee Analyses Pays de la Loire)

Contact presse Insee : 02 40 41 75 89 - bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr